



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 MAI 2022

**Présents** : Franck DELTERAL – Damien DUROY – Sandra SEIZELARD – André COURNIL – Sandrine MONSBROT – Florence REY – Christophe POLONI – Joël OUDOT – Pablo GUNDOVA – Anne de LAVARDE – Jean-Pierre BUFFIERE

**Secrétaire de séance** : Sandra SEIZELARD

### DÉLIBÉRATIONS :

✓ **ACHAT DE PARCELLES POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIE COMMUNALE DU SOL, AU VILLAGE « LA MALINIE » :**

Monsieur le Maire expose le fait qu'il est nécessaire d'élargir la voie communale du Sol au village La Malinie, ceci, pour faciliter la circulation et le croisement des véhicules sur cette voie communale étroite.

Cet achat concerne 2 parcelles suivantes :

- Parcelle section A n° 1 907 pour une superficie de 609 m<sup>2</sup> située à La Malinie, appartenant à M. & Mme POMMEPUY Gilbert, pour une valeur de 1 Euro.
- Parcelle section A n° 1 908 pour une superficie de 380 m<sup>2</sup> située à La Malinie, appartenant à M. & Mme POMMEPUY Gilbert, pour une valeur de 1 Euro.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

✓ **AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU FOYER SOCIOCULTUREL AU 1<sup>er</sup> JUIN 2022 :**

Une révision des tarifs de location de la salle communale Foyer Socioculturel est discutée par le Conseil Municipal suite à l'installation d'une climatisation réversible installée en 2021 (dernière augmentation 1<sup>er</sup> juillet 2015).

### **FOYER SOCIOCULTUREL**

#### **Pour les gens de la commune :**

120 € sans la vaisselle

150 € avec la vaisselle

Avec un chèque de caution maintenu de : 250 €

#### **Pour les gens extérieur à la commune :**

270 € sans la vaisselle

300 € avec la vaisselle

Avec un chèque de caution maintenu de : 400 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal, donne son accord pour l'augmentation des tarifs de location de la salle communale du Foyer Socioculturel à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2022.

Fin de la séance.

